

Les contrats de gestion et d'entretien routier par niveaux de service (approche GENIS)

INFRA1

Face à la dégradation accélérée des réseaux routiers et à la pression sur les budgets publics, les contrats GENIS offrent une solution moderne, performante et durable pour optimiser l'entretien routier. Une approche qui transforme la logique de moyens en logique de résultats.

Présentiel - Synchrone

Objectifs

La formation vise à renforcer les capacités des cadres et ingénieurs impliqués dans l'entretien routier afin de maîtriser l'approche GENIS, piloter efficacement des contrats fondés sur la performance et améliorer la durabilité des infrastructures routières.



Public Visé

Cadres et ingénieurs des ministères des infrastructures, agences routières, directions de travaux publics, cellules de passation des marchés, bureaux d'études, ainsi que toute personne impliquée dans la planification, la contractualisation ou le suivi de l'entretien routier.



Pré Requis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Comprendre les principes et exigences des contrats d'entretien routier basés sur les niveaux de service (GENIS).

Identifier et définir des niveaux de service adaptés au contexte national et aux types de routes.

Élaborer les clauses techniques, financières et contractuelles d'un contrat GENIS. Suivre, contrôler et évaluer la performance des opérateurs dans un cadre contractuel basé sur les résultats.

Appliquer les outils de mesure, d'indicateurs et de pilotage associés à la démarche GENIS.

Parcours pédagogique

1. Fondamentaux des contrats GENIS
2. Élaboration technique et contractuelle
3. Suivi et contrôle de la performance
4. Études de cas et simulations contractuelles

Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'illustrations, de partages des expériences et d'études de cas ainsi que de travaux pratiques.



Méthodes et modalités d'évaluation

Travaux pratiques, études de cas, QCM. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

Modalités d'accessibilité handicap

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, veuillez nous contacter en amont de la formation.



Durée

70.00 Heures **10** Jours



Contactez-nous !

Baptiste MULLER
Chargé d'affaire

Tél. : 01 41 27 95 95
Mail : ba.muller@groupeginger.com